

LA REDEVANCE INCITATIVE EN 2025 :

Bonne nouvelle ! 2025 sera une année à blanc pour tester et ajuster, en situation réelle, son forfait et sa gestion des déchets en toute sérénité.

Trier, réduire, c'est l'avenir ! 

Nos conseils pratiques pour optimiser votre gestion des déchets et faire de la **Redevance Incitative** votre meilleur **allié écologique et financier**.



CONSEIL N°1 : SUIVRE TOUTES MES LEVÉES EN LIGNE



JE M'INSCRIS AU WEBUSAGER

Suivre mes levées ou apports sur le WebUsager me permettra de mieux comprendre ma production de déchets et d'adapter mon forfait pour 2026.



CONSEIL N°2 : TRIER MES BIO-DÉCHETS

Utiliser un composteur me permettra de supprimer les bio-déchets de mes ordures ménagères. L'occasion de revoir mon forfait à la baisse, soit faire des économies et participer à une gestion durable des déchets.



EN MAISON AVEC JARDIN

J'utilise un composteur individuel

Je fais la demande d'un composteur auprès du service déchets, contre une participation (10€ ou 15€ selon le modèle).



EN APPARTEMENT

J'utilise le compostage collectif

Je trouve le point le plus proche de mon domicile sur la carte disponible sur le site internet de la CCPF.



CONSEIL N°3 : SUIVRE L'ACTUALITÉ SUR FACEBOOK



JE M'ABONNE ET JE SUIS LA PAGE

Service déchet du Pays de Fayence

Je découvre toutes les infos et conseils pratiques, pour vivre et grandir ENSEMBLE vers une gestion des déchets efficace et sereine.

UNE QUESTION ? Contactez le service déchets